



Une banque qui m'accorde un petit crédit ?

Par **lianavan**, le **04/11/2011** à **12:26**

Bonjour,

Je cherche une banque pour m'accorder un crédit de 2000€ ou 3000€, mais j'ai des petits revenus (743€ + 256€ d'allocations adulte handicapé). J'ai bien assez pour payer mon crédit chaque mois, mais le Crédit Agricole me l'a refusé ("taux d'endettement à 33%, vraiment n'importe quoi).

Quelqu'un peut m'indiquer une banque où faire un tel crédit ? Je ne demande qu'à être arnaqué, je m'en fiche de payer de gros taux, mais il me faut ce crédit...

Merci.

Par **mimi493**, le **04/11/2011** à **12:51**

ça dépend à quoi l'argent est destiné.

Par **lianavan**, le **04/11/2011** à **13:30**

Projet de chirurgie esthétique.

Par **mimi493**, le **04/11/2011 à 13:43**

Donc non, le micro-crédit n'ira pas pour un tel projet inutile de convenance personnelle.

Par **lianavan**, le **04/11/2011 à 13:57**

Sauf que ce n'est pas un caprice, j'en ai réellement besoin.

Par **mimi493**, le **04/11/2011 à 14:01**

Je n'ai pas dit "caprice". J'aurais dit la même chose pour un voyage. C'est un luxe, et le micro-crédit n'est pas fait pour le luxe

Si vous en avez, médicalement, besoin, l'assurance maladie et votre complémentaire santé, prennent en charge l'opération.

Par **lianavan**, le **04/11/2011 à 14:05**

Je tousse tout le temps, le matin, quand je parle, quand il y a de l'humidité... Mon père de même depuis 30 ans, les radiologues disent que je n'ai rien pourtant à mon père d'autres lui ont dit que ses sinus étaient trop étroits.

La mutuelle ne prend rien en charge si la sécurité sociale ne fait pas de même, et elle ne fera pas de même car ils ne me trouvent aucun problème.

... Et je continue de tousser et à sentir un pincement aux sinus...

Par **mimi493**, le **04/11/2011 à 14:09**

ça ne change rien. Quand c'est médicalement exigé, les opérations de chirurgie réparatoire et plastique sont pris en charge par la sécu

Vous avez fait faire la demande de prise en charge par un chirurgien spécialisé en chirurgie plastique de l'hôpital public (pas un obscur chir ou pseudo chir) ?

Par **lianavan**, le **04/11/2011 à 14:13**

J'ai pris contact avec un chirurgien oui, il n'a même pas regardé mes radios mais j'aurais dû insister (j'insisterais le 15/11 au 2e rendez-vous).

Le problème c'est que ce n'est pas "médicalement exigé", puisque les radiologues m'ont dit que je n'avais rien. Juste avant de les voir, mon généraliste a dit que j'avais une légère déviation de la cloison nasale (qui peut entraîner un remboursement si c'est assez dévié), mais je pense que mon problème vient des sinus.

Par **zaza**, le **23/06/2012** à **21:25**

je pense que tu dois te rapproché de la securité social bon courage